

J'en ai parlé au ministre des Pensions et de la Santé qui m'a dit qu'on avait diminué les risques d'incendie en plaçant dans un autre bâtiment les malades le plus gravement atteints qui se trouvaient aux étages supérieurs; et qu'il y aurait aussi un assez gros crédit au budget pour reconstruire ou réparer l'édifice. Ce crédit-ci cache-t-il quelque chose à cet égard?

L'hon. H. A. STEWART: Il n'y a rien dans ce crédit au sujet du bâtiment dont l'honorable député vient de parler.

M. NEILL: Mais il vise la réparation des bâtiments militaires.

L'hon. H. A. STEWART: Les réparations seulement.

M. NEILL: Eh bien, ce bâtiment a besoin d'être réparé; il faut y faire quelque chose, car il est dans un état dangereux. Je répète qu'en cas de feu, ce serait un vrai piège. Mon honorable ami (M. Hanbury) a raison d'en dire autant d'un autre bâtiment qui sert d'entrepôt pour le matériel militaire, mais lorsqu'il s'agit de vies humaines, c'est encore plus grave.

L'hon. M. MACKENZIE: Je tiens à appuyer les remarques de l'honorable député de Comox-Alberni (M. Neill) au sujet de l'hôpital Shaughnessy. Je ferai remarquer au ministre des Pensions et aussi au ministre des Travaux publics qu'on a besoin d'un nouvel hôpital militaire à Vancouver. Si je me rappelle bien, l'ancien gouvernement avait préparé des plans pour un nouvel hôpital là-bas. Je tiens à en signaler l'importance au nouveau ministère.

Le très hon. M. BENNETT: Le gouvernement précédent n'avait pas voté les fonds voulus pour cela.

L'hon. M. MACKENZIE: Non.

L'hon. H. A. STEWART: Je puis dire à mon honorable ami de Comox-Alberni que nous avons inscrit au budget la somme de \$11,500 précisément pour l'hôpital qu'il mentionne. Cela aidera.

M. DUFF: Je crois que nous ferions mieux de faire rapport sur l'état de la question.

L'hon. H. A. STEWART: Puis-je déclarer le crédit n° 191 adopté?

M. DUFF: Il y a sous ce numéro divers crédits que nous voudrions discuter.

L'hon. H. A. STEWART: Dans ce cas-là je propose que le comité lève la séance et fasse rapport.

(Rapport est fait sur l'état de la question.)

[M. Neill.]

## TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Le très hon. M. BENNETT propose de lever la séance.

L'hon. M. VENIOT: Quel est le programme pour demain?

Le très hon. M. BENNETT: Les crédits, et, si nous terminons ce chapitre, nous continuerons avec le n° 8.

Sur la proposition de M. Bennett, la séance est levée à onze heures moins cinq minutes.

## VENDREDI, 1er mai 1931.

La séance est ouverte à trois heures.

### CHEMIN DE FER NATIONAL-CANADIEN DESTITUTIONS DE FONCTIONNAIRES À NEW-CARLISLE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. CHARLES MARCIL (Bonaventure): Puis-je demander au ministre des Chemins de fer et des Canaux (M. Manion) s'il a reçu une requête d'environ dix-huit fonctionnaires et employés des chemins de fer nationaux canadiens à New-Carlisle, dont plusieurs sont pères de familles et comptent de nombreuses années de services, et qui ont été congédiés? Ne peut-il rien pour les secourir? Si je comprends bien, ils se sont adressés au ministre. Je sais que, avec son bon cœur, il les soulagera, s'il le peut. Je désire savoir si des démarches ont été faites en ce sens.

L'hon. R. J. MANION (ministre des Chemins de fer et des Canaux): Je ne me rappelle pas avoir reçu de représentations à leur sujet, mais, même si cela était, cette question relève de l'administration des chemins de fer, sur laquelle je n'ai aucun empire. Je serai très heureux, cependant, de transmettre toute requête qui me serait adressée.

### PENITENCIER DE SELECTION DE COLLIN'S-BAY

A l'appel du l'ordre du jour.

Mlle AGNES MACPHAIL (Grey-Sud-Est): Je désire demander au ministre de la Justice (M. Guthrie) qui a été nommé gardien du pénitencier de sélection de Collin's-Bay?

L'hon. HUGH GUTHRIE (ministre de la Justice): Nulle nomination permanente n'a encore été faite. Le préfet temporaire est M. Jackson.